



NDS EXTRA FRESH MARINE

**Détergent concentré
Désinfectant
Désodorisant**

- Forte rémanence longue durée
- S'utilise en milieu alimentaire



UTILISATION

Détergent concentré neutre désinfectant et désodorisant pour le nettoyage des sols et surfaces protégés ou non. Désinfecte et désodorise toutes surfaces où il y a un risque de contamination microbienne.

MODE D'EMPLOI

Pour un lavage manuel et nettoyant, diluer le produit de 1 à 3 % soit de 10 à 30 ml par litre d'eau en fonction de l'action désodorisante souhaitée. Pour une action nettoyante désinfectante diluer le produit à une concentration minimale de 2 % soit 20 ml par litre d'eau. En cas de salissures tenaces, augmenter la température de l'eau et le dosage. Effectuer un rinçage à l'eau potable sur les surfaces susceptibles d'entrer en contact de denrées alimentaires. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter les précautions d'emploi.

COMPOSITION

Substances actives biocides (TP2/7P4) : Chlorure de benzalkonium (n°CAS 68424-85-1) : 2.45 % m/m et Ethanol (n°CAS: 64-17-5) : 0.50% m/m. Moins de 5% d'Agents de surface non ioniques et cationiques. Parfum. Contient aussi : ALPHA ISOMETHYL IONONE (n°CAS : 127-51-5), CITRONELLOL (N°CAS : 106-22-9), LINALOOL (n°CAS : 78-70-6).

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide EN 1276 en 15 min condition de saleté à 20°C à 2%.
Bactéricide EN 13697 en 5min condition de saleté à 20°C à 5%.
Levuricide (sur Candida Albicans) EN 1650 en 15min condition de saleté à 20°C à 5%.
Levuricide (sur Candida Albicans) EN 13697 en 15min condition de saleté à 20°C à 10%.



Parc d'Activités des Cortots
12, rue des Cortots - 21 121 Fontaine-Les-Dijon
geh@geh.fr - www.geh.fr

Ces informations, données à titre indicatif, sont le reflet de nos meilleures connaissances. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Bleu clair

Odeur : Fraicheur marine

Densité : 1 +/-0.01

pH pur : 6-8

TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou animaux.

TP 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments.

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux destinés à entrer au contact des denrées alimentaires. (Décret ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999).



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

DANGER. Contient : Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride ; Alcohols, C13-15 ethoxylated. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Utilisation réservée aux professionnels. Formule déposée au centre antipoison N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

LOGISTIQUE



Code	001200	001182
Colisage	12x1L	4x5L
Colis/couche	10	8
Colis/palette	40	32

SOL & SURFACE